

Après cette mémorable et sanglante journée, Mondesert quitta Lyon pour rentrer dans sa famille. Son absence fut courte. Aussitôt qu'il apprit que l'armée de Dubois-Crancé s'avancait pour assiéger la ville, malgré tous les efforts de ses parents pour le retenir auprès d'eux, il se rendit au poste périlleux où l'appelaient l'honneur et l'amour de son pays. Ses deux frères aînés n'avaient pas quitté Lyon.

Le jeune soldat de 16 ans prit part à un grand nombre d'affaires, et se comporta vaillamment pendant tout le temps du siège.

Enfin, la valeur dut céder au nombre : malgré la plus héroïque défense, tous les avant-postes étaient enlevés ; l'ennemi occupait les faubourgs, et pouvait à chaque instant faire son entrée dans la ville. Avec les hommes sans foi et avides de sang qui se trouvaient à la tête des républicains, aucune capitulation n'était possible, les suites l'ont bien prouvé. Mourir en combattant ou mourir sur l'échafaud, entre ces deux genres de mort les restes de l'armée de Lyon n'avaient que le choix. Le premier parti était le seul que pouvaient prendre les courageux défenseurs d'une si sainte cause. Il fut donc décidé que l'on tenterait de se frayer un passage au travers des bataillons ennemis. L'ordre de départ fut transmis le 9 octobre, à trois heures du matin, à tous les postes ; le rendez-vous au plan de Vaise. On devait sortir de la ville à cinq heures. Mondesert arriva des premiers, et si tous eussent suivi son exemple, l'ennemi eût été pris à l'improviste, et très probablement la retraite aurait pu s'effectuer sans rencontrer d'insurmontables obstacles.

Il faisait partie de l'avant-garde qui, aux approches de Saint-Rambert, fut contrainte, par une fusillade écrasante, de ralentir sa marche et de faire une courte halte. Sans doute ce mouvement fut mal interprété : on crut à l'impossibilité d'aller plus avant, et Mondesert, suivi de deux de ses camarades, se jeta dans ce chemin creux et rapide qui cotoie l'extrémité sud du clos de la Sauvagère.

Parvenus au haut de la montée, une compagnie de l'armée républicaine, embusquée dans une ferme, fit sur eux une décharge. Une balle laboura le visage de Mondesert ; une autre lui brisa trois doigts de la main gauche. Néanmoins il put continuer sa marche, et suivi par un de ses compagnons, il se réfugia dans une de ces cabanes en pierre sèche que construisent les paysans de la localité pour se mettre à l'abri de l'orage.

Il était là depuis quelques instants lorsqu'une femme du voisinage l'aperçut. Touchée de compassion à la vue de ce pauvre jeune homme couvert de sang, elle l'engagea à venir chez elle, pansa ses blessures et lui donna asile pendant la nuit. Le lendemain, Mondesert, ne voulant pas, par sa présence, compromettre sa bienfaitrice, quitta de bonne heure ce toit hospitalier et alla, avec son compagnon, se cacher dans une vigne. Tous deux blottis au pied d'un mur attendaient là le retour de la nuit pour se rendre à Trévoux. La curiosité de son camarade les compromit. Il eut l'idée de lever la tête au-dessus du mur pour voir ce qui se passait dans les environs. Des paysans l'aperçurent, s'emparèrent de nos deux fugitifs et les conduisirent à Lyon... Mondesert fut jeté dans cette cave de l'Hôtel-de-Ville d'où l'on ne sortait que pour aller à la mort. Mais lui, plus heureux que ses compagnons d'infortune, était mis en liberté le troisième jour. Quelle fut la cause de cette faveur exceptionnelle ? On ne l'a jamais su d'une manière précise. Il y a seulement bien des raisons pour croire qu'il dut sa délivrance à cette même femme qui avait pansé ses blessures. Elle alla le réclamer, affirmant qu'il était son fils, blessé par les Lyonnais. L'auteur de ce trait admirable s'est enveloppé dans un si profond mystère que toutes les recherches pour le découvrir ont été sans résultat.

Au sortir de prison, Mondesert ne se croyant pas en sûreté alla rejoindre son frère à Trévoux, où tous deux restèrent cachés ; c'est là qu'il apprit la mort de son frère aîné, qui faisait partie des 209 mitraillés aux Brotteaux.

Les jours moins orageux qui succédèrent au 9 Thermidor permirent à Mondesert de sortir de sa retraite. Son frère et lui avaient été inscrits sur la liste des émigrés, leur radiation éprouva les plus grandes difficultés.

Au retour des Bourbons, Mondesert s'opposa à toutes les démarches que voulaient faire ses amis pour lui obtenir la croix de St-Louis. Nommé juge de paix à Villefranche, il exerça les fonctions de cette magistrature pendant plusieurs années. En 1830, constant dans ses premières convictions, et fidèle à son serment, il renonça à toute espèce d'emploi.

Rentré dans la vie privée, il consacra ses loisirs aux œuvres de charité et à ses devoirs religieux, sans néanmoins laisser échapper les occasions d'être utile à son pays. Ainsi on le vit à 72 ans faire son service comme simple garde national. De 1848 à 1852, il fut membre du conseil municipal de la commune de Guerreins, où se trouvaient ses propriétés et sa demeure durant la belle saison.

L'église de Guerreins était trop petite et tombait en ruine ; Mondesert contribua généreusement à l'édification d'une nouvelle église, une des plus belles que possèdent des paroisses rurales du diocèse.

Enfin cet homme à l'âme forte, au cœur excellent, ferme dans sa foi religieuse comme dans sa foi politique, vit, à l'âge de 80 ans, s'approcher la mort avec autant de sang-froid qu'à 16 ans il l'avait bravée sur le champ de bataille. Sa confiance dans la miséricorde divine était entière, aussi parlait-il de sa fin dernière comme d'un événement nécessairement prochain, avec un calme et un sang-froid qui causait l'admiration de ses parents et de ses amis.

Un soir, se trouvant plus fatigué, il dit à son fils et au médecin son ami intime : « Le moment est venu, dites pour moi les prières des agonisants. » Le fils n'avait pas achevé de remplir ce pieux devoir que déjà Mondesert avait rendu son âme à Dieu.

Avant-hier a été un jour de deuil pour Saint-Chamond. On y célébrait les funérailles d'une femme qui avait pratiqué à un degré éminent les vertus chrétiennes qui forment l'apanage réditaire des familles de cette ville.

Siège Nécrologie de Lyon rétroactive

Il y a peu de jours, de nombreux amis accompagnaient à sa dernière demeure un des défenseurs de Lyon pendant son mémorable siège, M. Alexandre Mondesert. Il était un des derniers survivants de tous ces hommes de cœur qui firent de si héroïques efforts pour briser le joug honteux que la Convention faisait peser sur la France. Nous avons causé plusieurs fois avec Mondesert sur les événements du siège, et en particulier sur la retraite qui eut de si déplorables suites, et où deux fois blessé, il n'échappa à la mort que par une circonstance providentielle.

Notre intention était d'écrire un jour ces détails sous sa dictée, afin d'ajouter quelques faits à nos annales lyonnaises. La fin imprévue de notre ami est venue déjouer ce projet, et aujourd'hui nous ne pouvons plus que scruter nos souvenirs et interroger ceux qui l'ont connu. Mais quelque petits que soient les incidents qui se rattachent à cette glorieuse période de notre histoire, ils ne sauraient être sans intérêt.

Alexandre Mondesert naquit à Montmerle en 1776. Il fit ses études dans le collège des Josephites, à Saint-Rambert, avec un brillant succès. Le jeune écolier était d'un caractère décidé, franc presque jusqu'à la brusquerie, doué d'une imagination vive ; tout ce qui était beau, grand, juste, généreux, excitait son enthousiasme. Les sanglantes saturnales par lesquelles débutaient les révolutionnaires produisirent une impression profonde sur ce cœur droit et ardent, et à l'exemple de la jeunesse lyonnaise, il se dévoua pour le salut de la France et de la royauté.

C'est à l'affaire du 29 mai qu'il fit ses premières armes. Il se trouvait dans la division qui fut détachée, en face du pont du Change, de la colonne commandée par Madinier et dirigée par L'Herberie, la rue Saint-Côme, sur la place Saint-Pierre où elle parvint à se mettre en bataille. Mais là, écrasée par un feu de mousqueterie des mieux nourris, et celui de deux pièces tirant à mitraille, sa position devint critique, le poste n'était pas tenable, les munitions étaient épuisées, il fallut battre en retraite en laissant un grand nombre de morts sur le champ de bataille. Alors Mondesert, avec le reste de sa division, alla rejoindre la colonne commandée par Madinier, qui s'était avancée jusqu'à la place des Carmes. Il prit part à l'attaque de la place des Terreaux, et se trouvait le lendemain près de Madinier lorsqu'il escalada à cheval les escaliers du perron, et entra en vainqueur dans l'Hôtel-de-Ville.



Ms Rude 376



**Loterie de Saint-Pierre.**

Lot de LL. MM. II. gagné par le numéro 210,782.  
 Lots de Mgr Paris: *Vie de N. J. C.*, 152,529. *Un Christ*, 421,993.  
 Lots de 500 francs: 212,725, 581,154, 408,506, 491,587.  
 Lots de 1,000 francs: 425,964, 581,937, 586,887.  
 Lot de 5,000 francs: 550,456.  
 Lot de 10,000 francs: 427,600.  
 Lot de 100,000 francs: 716,277.

**LOTS DE 100 FRANCS.**

695,059—256,245—750,450—266,589—456,729—751,440  
 —721,968—672,156—455,128—260,580—589,492—647,282  
 —76,453—218,714—54,177—272,770—653,771—45,085—  
 732,970—546,588—204,535—192,120—552,447—782,028—  
 452,546—166,976—644,556—509,859—582,456—707,626  
 —551,876—721,555—548,720—75,123—550,239—556,555  
 —531,516—687,561—49,755—529,891—587,264—260,567  
 —50,253—518,647—591,126—65,181—595,171—616,844—  
 742,775—142,595.

**CERCLE MUSICAL, QUAI SAINT-ANTOINE.** — *Soirées bruxelloises de la famille Courtois.* — Brillantes représentations composées de prestiges, métamorphoses, illusions, dextérité et prodiges. Représentation les dimanche, mardi et jeudi de chaque semaine. On commence à 7 heures 1/4.

Le papa Courtois donne des Soirées en ville, ainsi que des leçons de physique et d'adresse aux amateurs.

Le **Rob de Boyveau Laffeteur** contre les dartres, rhumatismes, etc.; la **Graine de Moutarde blanche**, cachet Didier; la **Pommade pour les yeux** de la veuve Farnier de Saint-André, de Bordeaux, se trouvent à la pharmacie LARDET, place de la Préfecture, 8, à Lyon, où est le dépôt général de tous les Médicaments brevetés et de toutes les Eaux minérales naturelles. 91

Le gérant, HONNORAT.

LYON, IMPRIMERIE DE J.-B. PÉLAGAUD, RUE SALA, 48.

**ECCLÉSIASTIQUE DE J.-B. PÉLAGAUD ET C<sup>ie</sup>,**

Imprimeurs-Libraires de N. S. P. le Pape,

Lyon, rue Mercière, n. 50.

DES

**NTIMES DE LA SOCIÉTÉ,**

PAR A.-M. MOLLIÈRE.

Un fort volume in-8°.

RUE RICHELIEU.

**ES GÉNÉRALES**

**LA VIE.**

**RENTES**

**LES ENFANTS.**

**VIAGÈRES**

IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES.

**MILLIONS** en valeurs publiques, immeubles et forêts

**IM. MALLET** aîné, régent de la Banque,  
**J. ROUSSEAU**, inspecteur; **Ad. MARCUARD**,  
 régent de la Gironde, régent de la Banque;  
**Rothschild frères**, régent de la Banque;  
 au ministère de la marine; **Ed. ODIER**,  
 Directeur: **M. A. DE GOUREUFF.**

ont reçu en France, par cette ancienne Compagnie,  
 en Angleterre, et elles jouissent notamment d'une large

aux ayants-droit de l'assuré s'il meurt, ou à lui-mé-

ts, des Rentes viagères sur une ou plusieurs têtes à  
 des âges, depuis 6 1/4 jusqu'à 17 1/2 pour 100.

**MM. Reveil et Davallon**, agents de la Comp. à Lyon.

**COURSE DE LYON. 9 Déc. (de 11 h. 1/2 à 1 h.)**

AU COMPTA Y.	A TERME.	TERREURS	PLUS HAUT.	FAVS BAS.	DI COURS.
27 75	fin cour.	22 22	22 22 d. 1.	22 22	22 22 d. 50.

étaient à la veille d'attaquer, d'après les dernières nouvelles, le général Walker.

Les stocks sont fermes et l'argent plus abondant.

Paris, 9 décembre.

Le *Moniteur* annonce que la banque d'Amsterdam a augmenté son escompte.

La Banque d'Algérie établira prochainement une succursale à Constantine.

Dimanche, une députation des grenadiers de la garde impériale a remis à l'empereur un procès-verbal constatant l'inscription du prince impérial sur les contrôles du régiment. Ce procès-verbal est revêtu de la signature de tous les hommes du régiment.

**LYON, 9 DÉCEMBRE.**

**Bulletin des dernières nouvelles.**

Les journaux se demandent ce qui s'est passé dans les négociations qui ont eu lieu, d'après le *Moniteur*, entre les cabinets pour arriver à l'accord qui permet la prochaine ouverture du second Congrès de Paris. Quelles concessions y ont été faites? Quelles transactions y ont été promises ou consenties?

Une correspondance du Nord fournit à cet égard des renseignements détaillés, mais dont nous ne voudrions pas garantir l'exactitude. Quoi qu'il en soit, il résulte de ces renseignements que, dans l'origine de la difficulté, la France penchait pour l'interprétation russe; mais que, dans un but de conciliation, elle avait cherché une transaction dans des combinaisons qui lui semblaient devoir satisfaire toutes les parties.

La Russie n'a jamais décliné les combinaisons françaises tandis que l'Autriche et l'Angleterre les ont constamment repoussées. Quant à la Sardaigne, elle parlait comme la France; elle avait même rappelé, dans des communications officielles, certains détails de la discussion qui a eu lieu dans le Congrès sur le tracé de la nouvelle frontière, lesquels détails étaient favorables aux prétentions de la Russie. La Prusse n'avait jamais compris, ni par conséquent jamais admis l'interprétation de l'Autriche et de l'Angleter-